

Cayenne, le 10 novembre 2023,

L'Inspecteur de l'Éducation nationale

A

Mesdames les directrices,

Messieurs les directeurs,

Mesdames et messieurs les enseignant(e)s

Note de service n°6

Chaque note de service est émergée par tous les enseignants de l'école y compris les enseignants titulaires remplaçants (TR), les membres du RASED et tout autre personnel rattaché à l'école. Elle peut être transmise par message électronique aux personnels de l'équipe pédagogique et elle est conservée en archives à l'école.

Cette note a pour but de vous donner le contexte et les grandes lignes du dispositif d'accompagnement de l'apprentissage de la lecture en CP et CE1 dans toutes les classes concernées de la circonscription de Cayenne 1-Saül.

Arrivant en tant qu'Inspecteur de l'Éducation Nationale en charge de la circonscription à la rentrée scolaire 2023, je souhaite mettre en place des visites de classes, visites d'observation des pratiques pédagogiques de l'enseignement de la lecture en CP et CE1.

L'objectif premier est d'être sur le terrain, à vos côtés, aux côtés de vos élèves, de mieux les connaître, de mieux vous connaître, et ce, dans un souci de bienveillance, d'échange, de compagnonnage, l'apprentissage de la lecture étant un enjeu fort pour nos jeunes élèves, leur famille mais aussi une des clefs de voûte de la réussite scolaire du cycle 2 et des parcours scolaires, professionnels de nos jeunes élèves.

Un autre objectif essentiel également est d'échanger avec vous, de vous accompagner afin qu'ensemble nous partagions vos réussites, et aussi vos questionnements que vous pourriez vous poser. Mon souhait principal est bien d'instaurer, de développer des échanges entre professionnels ; entre vous professeur(e)s, directeur(rice), et les formateurs du dispositif ; et ce, afin de pouvoir, ensemble, mieux prendre encore en compte les difficultés qui se poseraient à vous, à vos élèves.

La mesure « 100% de réussite » au CP, et plus généralement à l'école primaire, est une mesure en faveur de l'égalité des territoires et de l'élévation du niveau général de nos élèves. Cette mesure a pour but de garantir l'acquisition des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter, respecter autrui.

En tant qu'Inspecteur de l'Education Nationale en charge de la circonscription de Cayenne 1 – Saül, je pilote notre territoire circonscription avec l'équipe de Conseiller(e)s Pédagogiques de circonscription mais également les Directeur(rice)s des écoles, et les Professeur(e)s des écoles en charge des élèves de CP et CE1, mais aussi de GS, et ce, au cœur, ensemble pour la réussite de la mesure « 100% de réussite ».

En tant que responsable de la mise en œuvre de la politique éducative, je me dois d'établir des priorités pour conduire l'action.

Au niveau de la circonscription, il m'a fallu et me faudra poursuivre de :

- *Concevoir un plan stratégique, structuré et connu de toutes, tous*
- *Se doter d'une méthodologie pour recueillir et analyser les indicateurs, à des fins de régulation*
- *Assurer les visites d'observations des classes concernées, analyser les performances et les progrès de nos élèves,*
- *Organiser la formation continue et continuée des enseignant(e)s*
- *Faciliter la maîtrise du cadre de référence par tous les acteurs concernés*

Le dispositif que je souhaite déployer cette année est accompagné d'un protocole spécifique qui assure l'équité à l'échelle de la circonscription en ce qui concerne le choix des observables. Pour favoriser la cohérence de ces observations et aider à l'accompagnement des classes, des enseignant(e)s, une grille avec des observables a été construite, grille qui est à votre disposition comme à celle des formateurs du dispositif afin de partager les mêmes références.

Les objectifs du dispositif d'accompagnement de l'enseignement de la lecture en CP et CE1 par le medium des visites d'observations in situ, ont été présentés et seront présentés à nouveau en réunion de travail des directeurs et directrices des écoles de la circonscription, et/ou lors des réunions d'équipe pédagogique d'école. Ils seront ainsi connus de toutes et tous. Ils doivent permettre de construire un dialogue professionnel autour de l'enseignement de la lecture par l'enseignant(e), de l'apprentissage de la lecture par l'élève, mais également autour de plusieurs axes importants :

- *Piloter et accompagner les fondamentaux au cœur de la classe*
- *Orienter les enseignant(e)s vers les outils, les ressources, les démarches reconnus les plus efficaces*
- *Prendre en compte l'efficacité des apprentissages mis en œuvre*
- *Concevoir la formation à partir des indicateurs recueillis.*

***En annexe 1**, vous trouverez un questionnaire préalable à renseigner avant la mise en place du dispositif dans votre école. Ce questionnaire sera à renseigner en ligne ; un lien spécifique sera transmis à chaque enseignant(e), chaque Directeur, Directrice d'école avant le début du dispositif.*

*L'accompagnement de chaque enseignant, de chaque collectif d'enseignant de cycle 2 se doit d'être **bienveillant, valorisant, encourageant, éclairant, formateur, et compris** par toutes et tous.*

Je vous remercie de votre investissement au service de la réussite de tous les élèves et de vos, de nos échanges autour de l'enseignement de la lecture, des apprentissages en lecture.

Cyrille PHILIPPE
Inspecteur de l'Education Nationale
Circonscription de Cayenne 1 – Saül

1-Objectif des visites d'observation dans les classes de CP et CE1 des écoles de la circonscription

La priorité est la maîtrise des fondamentaux (lire, écrire, compter et respecter autrui) par les élèves. Pour atteindre cet objectif, des programmes modifiés, des notes de service et des guides ont été produits et ils portent les démarches reconnues les plus efficaces pour les élèves. L'intégralité des ressources est accessible sur EDUSCOL (<https://eduscol.education.fr/3107/guides-fondamentaux-pour-l-enseignement>).



Des formations seront proposées pour permettre aux enseignants de s'approprier les éléments didactiques et pédagogiques nécessaires pour nourrir la pratique de classe de chacun.

Pour encore mieux vous accompagner et vous aider à mettre en œuvre les différentes recommandations, il est important que nous ayons un regard partagé sur les apprentissages des élèves. Le cœur de la classe est le lieu idéal pour penser la pédagogie de façon pragmatique et non déconnectée de vos réalités. Des visites dans les classes de CP et CE1 seront programmées.

Je souhaite que ces visites ne soient pas l'objet d'un jugement du travail mené à titre individuel mais plutôt l'occasion de nous doter d'un regard collectif sur les élèves et leurs apprentissages. Il ne s'agit pas d'un rendez-vous de carrière mais d'un temps d'accompagnement de vos pratiques, un temps de partage des observations réalisées par un formateur lors d'un échange collectif afin de poursuivre, de nourrir les collaborations d'équipe au sein du cycle.

2-Professeurs des écoles concernés par les visites d'observation

L'ensemble des classes comportant des élèves de CP et de CE1 fera l'objet d'une visite d'accompagnement.

Les visites seront assurées par des formateurs (IEN, CPC Généraliste, PEMF).

3-Observations dans les classes

La priorité concernera l'observation de l'enseignement de la lecture et de l'apprentissage de la lecture au regard des préconisations que vous trouvez dans l'ensemble des ressources évoqués plus haut dans cette note.

4-Période de réalisation des visites d'observation

Les visites s'étaleront du mois de novembre 2023 au mois d'avril 2024 et prendront en compte la progression des élèves au cours des périodes d'apprentissage.

5-Observations dans les classes, temps d'échange individuel

La visite est menée dans un esprit de **bienveillance**, de **conseil**, de **compagnonnage**.

Les finalités sont les suivantes :

↳ Etablir un état des lieux des pratiques pédagogiques et des besoins dans l'enseignement et l'apprentissage de la lecture en classe de CP et CE1

↳ Accompagner chaque collectif d'enseignants du conseil de cycle 2 dans son parcours en fonction de ses besoins

↳ **Temps initial préalable pour chaque enseignant** : vous serez invités individuellement à renseigner un questionnaire préalable en ligne avant le début du dispositif de visites d'observation. Un lien numérique vers le questionnaire sera adressé individuellement par message électronique à chaque enseignant(e), chaque Directeur(rice) d'école.

↳ **Deux temps dans le dispositif** : un temps d'observation en classe, un temps d'échange en conseil de cycle 2 à l'issue des visites d'observation.

1-Temps d'observation en classe : 45 minutes environ

Je vous remercie par avance de me mettre à disposition du(de la) formateur(rice) sur une table dédiée:

- vos **outils d'enseignant** avec lesquels vous travaillez pour **donner sens à l'enseignement et à l'apprentissage de la lecture**, et qu'il vous paraît pertinent de montrer, qui illustre votre réflexion

- les différents **outils d'un élève** qui sont les supports de l'apprentissage de la lecture (cahier, manuel, fichier, portfolio, pochette, ...) afin que le formateur puisse les consulter, les parcourir

- le **cahier journal des apprentissages de la classe**, outil de bord, de mémoire des apprentissages des élèves et de la continuité des apprentissages

Chaque enseignant(e) proposera **une séance d'apprentissage autour de la lecture ou deux séances d'apprentissages plus courtes autour de la lecture**. Ce(tte)s séance(s) pourra(ont) être une(des) séance(s) autour de la construction du langage oral, ou de la lecture et compréhension de l'écrit.

Une **fiche de préparation de la séance** pourra être proposée afin de guider le(la) formateur(rice), et être un appui lors des échanges en équipe de cycle.

2-Echanges en conseil de cycle 2 : 1h30 environ

A l'issue du temps d'observation des classes, **un conseil de cycle 2** (1h30 environ) se réunira en présence des formateurs, de la Directrice ou du Directeur et des enseignants de l'ensemble du cycle 2. Il pourra se tenir soit sur la pause méridienne ou le soir après la classe. Il conviendra de s'accorder entre du(de la) Directeur(rice) de l'école, les enseignant(e)s de l'équipe pédagogique et les formateurs en fonction du contexte de fonctionnement et des habitudes de chaque école.

L'objectif de ce conseil de cycle 2 est de réaliser un retour des constats, des observations, des points de vigilance à avoir en équipe, des recommandations pédagogiques et didactiques, de réfléchir à des perspectives d'actions dans la classe, dans le niveau et dans le cycle pour accompagner un enseignement de la lecture et un apprentissage de la lecture fluide, efficient, cohérent, continu et régulier dans le cycle 2.

Des synthèses à deux échelles seront réalisées, l'une **au niveau de chaque école**, l'autre **au niveau de la circonscription**, reprenant chacune d'elles la même démarche :

- des éléments de constats, d'observations
- des recommandations pédagogiques, didactiques en lien avec les Guides Eduscol ou avec les recommandations du MEN
- des perspectives d'actions, d'activités pédagogiques à mettre en œuvre dans la classe de CP, de CE1 voire dans le cycle 2.

6-Suivi et accompagnement post visite d'observation en classe de CP et CE1

Après les visites d'observations, après les échanges lors du conseil de cycle 2 et après échange au sein de l'équipe des formateurs (IEN, CPC, PEMF), afin d'accompagner les enseignant(e)s des classes de CP, de CE1, le collectif d'enseignants d'une école, il pourra être envisagé et proposé, selon les besoins identifiés :

- un accompagnement sous la forme de visites-conseils, de temps d'échange après la classe, de demande de ressources, de supports, d'outils mis à disposition. Cet accompagnement sera réalisé soit par la CPC Généraliste ou un(e) PEMF de l'équipe de formateurs.
- tout enseignant d'une école, tout collectif d'enseignants a la possibilité de solliciter l'équipe de formateurs pour poursuivre les échanges, travailler ensemble, prendre le temps d'aller plus loin lors des prochains conseils de cycle 2 par exemple, en définissant un ou des objets d'enseignement propres à l'enseignement et l'apprentissage de la lecture.
- selon les besoins identifiés d'un(e) enseignant(e) ou d'un collectif d'enseignant(e)s d'une école, l'Inspecteur de l'Education Nationale s'adressera à l'enseignant(e), à l'équipe d'enseignant(e)s pour proposer un accompagnement spécifique, ciblé mené par les formateurs du dispositif (CPC, PEMF)

Annexe 1

Questionnaire à destination des enseignant(e)s des classes de CP, CE1, CP/CE1, CE1/CE2

Afin de préparer la visite des formateurs dans votre classe, nous vous invitons à compléter le questionnaire suivant qui sera un appui pour l'accompagnement.

Quel est le manuel de lecture que vous utilisez ?

Quels supports utilisez-vous pour enseigner la compréhension ?

Combien de correspondances grapho-phonétiques ont-elles été étudiées depuis le début de l'année scolaire ?

Prenez-vous en compte le taux de déchiffrabilité des textes que vous proposez aux élèves ? Si oui, comment ?

Travaillez-vous la fluence ? A quelle fréquence ? Avec quels outils ?

Y-a-t-il dans l'emploi du temps des créneaux réservés à l'enseignement de la compréhension ? à l'oral ? à la production d'écrit ?

Parmi ces principes, lesquels sont pour moi...	... un point fort. Ma pratique est en accord avec ce principe	... un point à faire évoluer. J'ai du mal à mettre en œuvre ce principe dans ma classe.
Principe n°1 : proposer une entrée par les graphèmes		
Principe n°2 : donner à lire du 100% déchiffrable		
Principe n°3 : proposer un tempo d'acquisition des relations grapho-phonétiques rapide		
Principe n°4 : faire déchiffrer les mots outils, ne pas les faire apprendre globalement		
Principe n°5 : éviter les procédures de déchiffrement global, de déchiffrement partiel, d'aide au déchiffrement par le contexte et par les images		
Principe n°6 : encoder pour mieux décoder		
Principe n°7 : entraîner à la fluence		
Principe n°8 : faire lire à haute voix		
Principe n°9 : automatiser la copie		
Principe n°10 : automatiser par la dictée		
Principe n°11 : porter attention au geste de l'écriture		
Principe n°12 : faire écrire dès le début d'année avec la préoccupation orthographique		
Principe n°13 : faire observer la langue, l'étudier		
Principe n°14 : développer le vocabulaire en contexte		
Principe n°15 : travailler la compréhension dès le début de l'année à partir de textes entendus		
Principe n°16 : rendre visible les stratégies expertes pour comprendre		
Principe n°17 : évaluer le quotidien		